

## **Dictionnaire amoureux d'Halluin**

### D

## Didier Delahousse

Maire-adjoint de la Ville d'Halluin, sur décision préfectorale, Didier Delahousse est un enfant d'une grande famille bousbecquoise.

Un temps recruté par les frères maristes, il a passé plusieurs années de son adolescence dans les juvénats et noviciats de cet ordre, dont l'établissement réputé dans la métropole se trouve à Beaucamps-Ligny. Il a gardé de cette période des souvenirs ancrés !

Très vite, il a été happé par une nouvelle vocation, et a délibérément laissé la soutane sur le côté ! Marie-Paule n'y a pas été étrangère !

L'informatique naissante lui a tendu les bras. C'est donc dans des entreprises locales qu'il a exercé, tout en étant présent aux activités de la ville de Bousbecque. Le football et le sport en général ont toujours été des passions. Joueur, mais surtout dirigeant, il a suivi les évolutions du club de football de sa commune, jusqu'au moment, où arrivant à Halluin, dans le quartier du Québec, il a manifesté son intérêt pour participer de plain-pied à la vie municipale. Le groupe En avant Halluin, que constituait Alex Faidherbe en 1988 l'a accueilli !

Elu lors des élections municipales de 1989, il devint adjoint à la vie scolaire. Et les dossiers n'ont pas traîné à prendre corps : construction de classes à Marie Curie imputées au budget supplémentaire de 1989, puis restructuration des écoles de la Rouge Porte, Louise Michel d'abord, puis Michelet ensuite, afin de créer un groupe scolaire de qualité dans un quartier manifestement délaissé par le mandat précédent. L'école Jean Macé a fait l'objet d'une belle restructuration.

Il s'est beaucoup occupé de la restauration scolaire. Je me souviens de discussions passionnées en administration municipale sur la mise en place de self-services ! Il lui a fallu secouer quelques conservatismes. Depuis, toutes les écoles sont dotées de ce

dispositif, qui facilite la meilleure gestion des espaces dédiés et le travail du personnel municipal, obligé de mettre en œuvre la fameuse « marche en avant ».

C'est aussi avec lui qu'ont été approfondies les dispositions de la circulaire Chevènement concernant le contrat d'association. Plutôt que d'attribuer un forfait par an et par élève aux différentes écoles privées, déterminées par le coût d'un élève de l'enseignement public, le texte voté en conseil municipal faisait droit à une gestion plus directe de la ville. Du personnel municipal était affecté aux écoles ; l'entretien locatif était pris en charge par la ville. Le remplacement du mobilier scolaire et l'octroi des fournitures également. Les dépenses de chauffage et d'éclairage étaient quant à elles déterminées par forfait de sorte qu'il revenait aux gestionnaires des écoles privées de faire en sorte qu'ils veillent à l'usage des fluides utilisés par les établissements. Cette responsabilité était importante à nos yeux.

Il faut noter également le soin qu'il a apporté à ce que les enfants scolarisés en CM 2 dans les différentes écoles puissent être bien accueillis lors des classes transplantées à Pelvoux, Fond de France, Autrans...

En 2001, sous mes mandats, Didier est devenu adjoint à la vie sportive, succédant à Didier Duprat. Poursuivant le travail initié, Didier est revenu à la charge de manière constante pour permettre aux clubs de la ville de se développer et d'avoir les conditions matérielles utiles pour la pratique des différents sports. Il avait le sens du détail et n'hésitait pas à entrer dans d'épineuses négociations pour des opérations utiles et confidentielles. Il anticipait les évolutions. Profitant de la création d'une nouvelle salle rue Marthe Nollet, il a facilité la gymnastique volontaire, les pratiques de prévention, le hand-ball, etc...Le club-house de l'UH a été largement modernisé. Les installations de Athlétisme Val de Lys ont subi des métamorphoses. Le Volley-club Michelet a toujours été l'objet de vives préoccupations. Et que dire de l'UH football, à tel point que les critères d'attribution des subventions aux clubs sportifs ont fait place alors à l'ajout de la formation et de l'accompagnement de bon niveau.

Il y a des effets « Duprat » et « Delahousse » dans la considération en direction des clubs sportifs, avec des événements créés, notamment le triathlon et la subvention haut niveau !

C'est aussi sous son mandat qu'ont été explorées les installations de la piscine municipale !

Nous avons pu accueillir dans notre Ville Didier Deschamps, auréolé de la victoire de la France à la Coupe du Monde, pour l'inauguration du stade de la Lys à son nom, comme aussi de Philippe Croizon, qui a offert son nom aux installations de la piscine municipale.

Homme d'action, engagé, humaniste au cœur trempé dans la devise républicaine, parfois avocat du diable pour faire ressortir quelques arêtes dans les prises de décision, Didier est un homme chaleureux, attentif, profondément sincère et grandement disponible.

Il a été mon premier adjoint durant le second mandat de 2008 à 2014. Il a même dû me remplacer au pied levé pour présider un Conseil municipal ! Membre de la Communauté urbaine, il a été présent dans toutes les instances utiles pour faire entendre la voix de la Ville. Vingt-cinq ans de mandats de maire-adjoint, il a bien mérité de la médaille de la Ville !

Jean-Luc DEROO